

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

GOUVERNEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

AUTORISATION D'ÉTABLISSEMENT

N° 00095764 / 11

Conformément aux dispositions de la loi d'établissement du 2 septembre 2011, ainsi qu'à ses règlements grand-ducaux d'exécution,

STREFF-DATA PROTECTION SERVICES (PSF) S.A R.L.

Siège social: L-8399 WINDHOF (KOERICH), RUE PIERRE FLAMMANG 5

Société LUXEMBOURGEOISE

est autorisée à exercer au **GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG**

en qualité de **COMMERCANTE** l'activité suivante:

ACTIVITÉS ET SERVICES COMMERCIAUX.

La présente autorisation n'est valable que si la société est dirigée de manière effective par CHORUS MAXIMILIAN.

La présente autorisation est personnelle et peut être révoquée à tout moment. **Elle ne dispense pas des autorisations à délivrer par d'autres autorités.** Le numéro de l'autorisation ministérielle doit figurer sur les lettres, courriers électroniques, sites internet, devis, factures et devantures, ainsi que sur les panneaux devant être installés obligatoirement sur tous les chantiers.

Luxembourg, le 18 novembre 2015

Pour le Ministre de l'Économie



Ralph DEISCHTER

Conseiller de direction 1re classe

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

GOUVERNEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE

AUTORISATION D'ÉTABLISSEMENT

N° 00095764 / 12

Conformément aux dispositions de la loi d'établissement du 2 septembre 2011, ainsi qu'à ses règlements grand-ducaux d'exécution,

Conformément à la loi du 30 juillet 2002,

STREFF-DATA PROTECTION SERVICES (PSF) S.A R.L.

Siège social: **L-8399 WINDHOF (KOERICH), RUE PIERRE FLAMMANG 5**

Société **LUXEMBOURGEOISE**

est autorisée à exercer à **WINDHOF**

en qualité de **COMMERCANTE** l'activité suivante:

TRANSPORT DE MARCHANDISES PAR ROUTE AVEC DES VÉHICULES DE PLUS DE 3,5 TONNES.

La présente autorisation n'est valable que si la société est dirigée de manière effective par **CHORUS MAXIMILIAN**.

La présente autorisation est personnelle et peut être révoquée à tout moment. **Elle ne dispense pas des autorisations à délivrer par d'autres autorités.** Le numéro de l'autorisation ministérielle doit figurer sur les lettres, courriers électroniques, sites internet, devis, factures et devantures, ainsi que sur les panneaux devant être installés obligatoirement sur tous les chantiers.



Luxembourg, le 18 novembre 2015

Pour le Ministre de l'Économie

Ralph DEISCHTER

Conseiller de direction 1re classe